

# Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



# Réunion publique Arras 19 mai 2015

19h00	5'	Accueil Républicain par Mr Frédéric Leturque, Maire d'Arras
19h05	10'	Présentation du débat public REGL par Jacques Archimbaud, président du débat
19h15	25'	présentation du projet REGL par le maître d'ouvrage : film et diaporama
19h40	1H	Échanges avec la salle
20h40	15'	Sujets locaux : la position de la Communauté Urbaine d'Arras par M. Philippe Rapeneau, président
20H55	1H05	Échanges avec le public sur les sujets locaux
22h00		Fin de la réunion

# La Commission nationale du débat public (CNDP)

Créée en 1995, devenue autorité indépendante en 2002

Obligation de saisine pour les projets d'aménagement ou d'équipement :

- d'intérêt national, présentant
  - de forts enjeux socio-économiques
  - ou des impacts significatifs sur l'environnement
  - ou des impacts sur l'aménagement du territoire
- de plus de 300 M€

Depuis 2002 : 69 débats publics ; 45 concertations recommandées ;  
21 concertations post débat public

# Les valeurs de la CNDP

## Transparence

La CNDP doit permettre la mise à disposition du public de toutes les informations et études disponibles sur le projet concerné

## Débat argumenté

Les participants au débat doivent apporter des arguments expliquant et justifiant leur point de vue

## Égalité de traitement

Toute personne concernée par le projet doit pouvoir participer au débat

## Indépendance

Vis à vis des maîtres d'ouvrage

## Neutralité Impartialité

Le débat public n'est pas le lieu de la décision

# Qui anime le débat ?

Une commission indépendante et neutre :

Les six membres :



Sylvie HAUDEBOURG,  
Assad FERGUENE,  
Nathalie DURAND  
Jacques ARCHIMBAUD (Président),  
Michèle TILMONT,  
Jérôme LAURENT

# A partir de quoi débat-on ?

- Le dossier du Maître d'ouvrage et sa synthèse
- Les études qui ont servi à son élaboration
- Les études recensées par la Commission
- Les documents que le public souhaite « porter à connaissance »

# De quoi est-il proposé de débattre ?

1. Quel(s) diagnostic(s) sur les mobilités actuelles et les besoins à venir ?  
Quel état du réseau ferroviaire existant et quelles potentialités ?
2. Quels projets d'infrastructures et de services ferroviaires pour  
quelles visions du territoire à l'horizon 2025/2030 ?
3. Comment changer les comportements de déplacement ?
4. Le REGL, bénéfices et impacts.  
Comparaison avec d'autres scénarios



# Comment participer ?

- **Neuf** réunions publiques
- **Quarante** points de contact
- **Onze** rendez-vous avec les acteurs du territoire
- **Cinq** après-midi d'auditions publiques
- **La fabrique** des propositions

▪ **Le site Internet** du débat

**cndp**

Commission nationale  
du débat public

Vous donner la parole  
et la faire entendre.

**<http://regl.debatpublic.fr>**

# Les grandes étapes du débat

## Compte Rendu du débat

**Préparation**  
4 mois

**Déroulement**  
env. 4 mois

2 mois  
maximum

3 mois  
maximum

**3 décembre**

**2 avril**

**22 juillet**

**22 septembre**

Délibération du  
Conseil régional

Nomination  
du président  
du débat

Ouverture  
du débat

Clôture  
du débat

Publication du  
compte rendu

# La réunion de ce soir

## Des temps d'échange avec la salle :

- Des fiches « Donnez votre avis-posez votre question »
- 3 min par intervention
- Un questionnaire d'évaluation



# Les prochains temps forts du débat

## Rendez-vous avec les représentants syndicaux

- 26 mai, 18h-20h, Bourse du travail, Lille

## Rendez-vous avec des jeunes

- 26 mai, lycée Paul Hazard, Armentières, 10h à 12h

- 29 mai : Lycée Savary-Ferry, site Ferry, Arras, 10h30 à 12h30

- Mercredi 3 juin : Université Lille 3, 10h à 12h, amphithéâtre B2

**Débat mobile** : Du 18 au 22 mai, Branche Lille-Armentières

**Réunion publique de Douai** : 03 juin, 19h-22h, Hôtel de Ville